

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 764

présenté par  
M. Bazin

### ARTICLE 6

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

I. – À l'alinéa 28, supprimer les mots :

« Le "Bulletin officiel de la sécurité sociale" présente sur un site internet ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa 28 par les mots :

« sont publiées au "Bulletin officiel de la sécurité sociale" sur un site internet ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.